



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

**Animation grand public sur les chauves-souris et à leurs enjeux sur deux site Natura 2000 :
« Plaine des Varennes » (FR8301033) et « Complexe minier de la vallée de la Senouire »
(FR8302009).**

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché à tranches passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet de marché :

Contexte :

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est la structure porteuse de l'animation des documents d'objectifs de 15 sites Natura 2000, parmi lesquels les sites Natura 2000 « Plaine des Varennes » (FR8301033) et « Complexe minier de la vallée de la Senouire » (FR8302009). Dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectif des sites Natura 2000, les espèces d'intérêt



communautaire font l'objet d'actions de gestion et de sensibilisation. Les chiroptères sont tous classés dans les annexes de la Directive 92/43/CEE Habitats Faune Flore, et à ce titre considérés comme d'intérêt communautaire.

Souvent méconnues voire mal-aimées, les chauves-souris sont des maillons clés de la biodiversité et des témoins de la bonne qualité de notre environnement. Elles font parties de la richesse du Livradois-Forez. Le site « Plaine des Varennes » accueille des espèces inféodées aux paysages bocagers, et le site Natura 2000 « Complexe minier de la vallée de la Senouire » comprend un réseau de galeries minières qui abritent certaines chauves-souris en hibernation, ainsi qu'une mosaïque d'habitats qui leur sont favorables.

En 2024, le Parc naturel régional Livradois-Forez s'appuiera sur un prestataire pour réaliser une mission de sensibilisation auprès du grand public sur les chauves-souris et leurs enjeux sur ces deux sites, par l'organisation d'une animation pour chacun des sites, soit 2 animations.

Le prestataire retenu devra conduire les actions décrites ci-dessous :

Contenu des missions :

L'objectif de ces 2 animations est de sensibiliser la population locale (tout public) aux chauves-souris, aux enjeux associés à ces espèces ainsi qu'au dispositif Natura 2000, outil parfois mal connu du grand public. Le Parc, animateur du site Natura 2000, se chargera de présenter cet outil, tandis que le prestataire aura en charge la partie naturaliste et scientifique sur les Chauves-souris.

Communes proposées pour ces animations : Chavaniac-Lafayette pour le site « Complexe minier de la vallée de la Senouire », Orléat pour le site « Plaine des Varennes ».

Dates : à définir précisément en concertation avec le Parc entre mi-septembre et mi-octobre.

Le prestataire se chargera :

- D'animer une première partie sur le terrain sous forme de balade d'une durée comprise entre 45 minutes et 1 heure avant le coucher du soleil. L'objectif est de présenter les chauves-souris, les différentes espèces, leur écologie et leurs milieux de vie.
- D'animer une seconde partie à la tombée de la nuit, d'une durée comprise entre 45 minutes et 1h également pour l'écoute des chauves-souris à l'aide d'un détecteur à ultrasons de type Bat box ;
- D'organiser l'évènement en concertation avec le Parc (lieu, date et heure de RDV) ;
- D'assurer la communication de l'évènement (création de supports et diffusion de l'information) ;
- De gérer les inscriptions pour les animations ;

Le Parc se chargera :

- De présenter le dispositif Natura 2000 et de répondre aux questions sur ce sujet;
- De fournir au prestataire les études réalisées sur les chauves-souris sur ces sites Natura 2000.

Plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire, avec à minima, un échange en amont de l'animation pour finaliser l'organisation et valider les sujets abordés.



Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/12/2024.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre pour chaque lot seront:

1. La valeur scientifique et technique (40%)
2. Le prix (60%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Pas d'acompte.



9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le lundi 9 septembre 2024 – 12h (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez